

Saint-Ouen, le 24 juin 2024

FORÊT RÉGIONALE DE MONTGÉ CRÉATION D'UNE DESSERTE FORESTIÈRE

Des travaux vont prochainement démarrer en Forêt régionale de Montgé, dans le Bois de la Barre.

Pilotés par Île-de-France Nature, aménageur et gestionnaire, ils vont consister à installer l'emprise d'une future desserte forestière* (500 mètres linéaires).

** route desservant les parcelles de la forêt*

Comme prévu dans le cadre de l'Aménagement forestier (voir encadré), l'objectif est de faciliter l'accès à la forêt aux engins de travaux sylvicoles. L'opération va permettre également d'ouvrir à la promenade ce secteur du massif.

Selon les conditions météorologiques, le chantier devrait se terminer fin octobre.

Un panneau sur place informera le public.

**Pour la sécurité de tous, il est recommandé aux promeneurs
de se tenir éloignés du chantier durant les travaux.**

Des travaux réalisés dans le cadre de l'Aménagement forestier

Le principal objectif du document d'aménagement forestier est d'assurer la pérennité de la forêt. Il constitue la feuille de route sur laquelle s'appuient l'Office national des forêts (ONF) et Île-de-France Nature pour mettre en œuvre les opérations sylvicoles (coupes et travaux) sur l'ensemble du massif. Il doit concilier la production de bois de qualité, le renouvellement des peuplements, la protection des richesses écologiques et l'accueil du public. Dans ce cadre-là, il prévoit aussi les aménagements à réaliser, comme par exemple la création de dessertes et de places de retournement. Il est rédigé par l'ONF en lien avec Île-de-France Nature, validé par le Préfet de Seine-et-Marne. Il est planifié pour plusieurs décennies car la forêt se gère sur le temps long. Pour la Forêt régionale de Montgé, le document est programmé pour une durée de 15 ans (2018-2032).

À propos d'Île-de-France Nature

Forte de plus de 45 ans d'expérience, Île-de-France Nature protège le patrimoine naturel régional, le valorise et agit pour la renaturation en zone urbaine.

En déployant à l'échelle régionale les stratégies environnementales de la Région, Île-de-France Nature :

- accompagne les collectivités, à travers un appui technique et financier, dans leurs projets de création, d'extension et de requalification d'espaces verts et de nature ;
- préserve, aménage et ouvre au public les espaces naturels, agricoles et forestiers, dans les secteurs les plus sensibles soumis à la pression urbaine et en accord avec les enjeux du territoire.

Le but ? Préserver et favoriser la biodiversité, s'adapter au changement climatique et améliorer la qualité de vie des Franciliens.

Île-de-France Nature, Pour une nature partout et pour tous !

www.iledefrance-nature.fr



Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à :

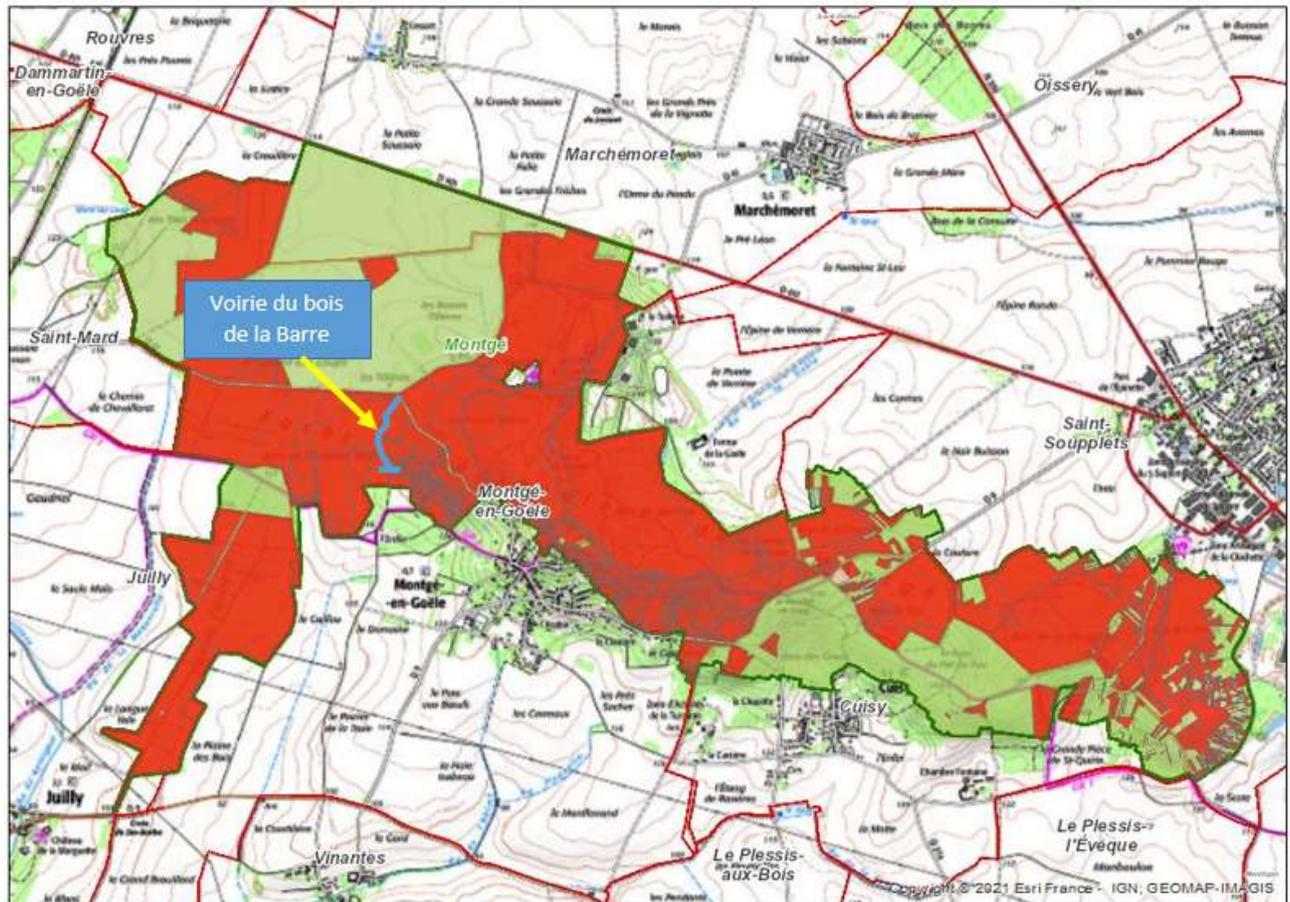
Angélique LUCAS

Chargée de communication et de médiation locale

angelique.lucas@iledefrance-nature.fr

LA NATURE PARTOUT ET POUR TOUS

Plan de situation de la voirie du Bois de la Barre – Forêt régionale de Montgé



Source :
Copyright DGPR, tous droits réservés
Copyright AZV

